



VILLE de HOUDAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration du C.C.A.S

Jeudi 10 Juillet 2025 à 11 heures 00

Présidence : Monsieur Julien BOURGOGNE, Vice-Président du CCAS

Présents :

Mesdames Nathalie GUYOMARD, Thérèse GAUTIER, Anne COSTEDOAT, Odile HARDOUIN
Messieurs Julien BOURGOGNE et Jean-Pierre DURET

Absents excusés représentés :

Monsieur Jean-Marie TETART représenté par Monsieur Julien BOURGOGNE
Madame Agnès GRUDLER représentée par Madame Nathalie GUYOMARD

Absent excusé : Madame Michelle BESNARD

Secrétaire de séance : Madame Anne COSTEDOAT

Le Conseil d'administration

Sous la présidence de Monsieur Julien BOURGOGNE

1. Approbation du procès-verbal du 2 Juin 2025

Le Procès-verbal du 2 Juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Aides facultatives

1 dossier a été proposé et accepté.

N° de délibération	Objet	Montant accordé
19/2025	Aide financière pour prise en charge frais médicaux	400.00 €
TOTAL		400.00 €

3. Retour sur les sorties des seniors du jeudi 19 juin et du jeudi 3 juillet

Monsieur Bourgogne remercie les membres du CCAS pour l'aide apportée lors de ces sorties.
L'avis général des participants semble très positif.

Les membres du CCAS regrettent juste que le temps du repas, du 1^{er} voyage, n'ait pas été suffisamment long pour permettre aux participants de profiter au mieux de ce moment de partage.

Lors du second voyage, les 35 minutes supplémentaires, ont, en effet, permis de pouvoir déjeuner plus sereinement. Le nombre de participants étant bien moindre, la durée de la visite du matin a été réduite ce qui a permis de pouvoir disposer de ce temps supplémentaire le midi.

40 personnes n'ont pas souhaité effectuer la visite des jardins du Château de Chenonceau lors de la sortie du 19 juin en raison, notamment, des fortes chaleurs. Les billets n'étant pas datés, ils ont pu être réutilisés lors de la seconde sortie du 3 juillet. La facture de cette seconde sortie a donc été diminuée du montant de ces billets.

Il est par ailleurs proposé d'effectuer, lors des prochains voyages, un sondage auprès des participants afin d'avoir un retour sur leur appréciation. Le questionnaire serait distribué sur le trajet du retour.

4. Point suivi Canicule et Dispositif YES+

Un courrier a été adressé, le 6 juin dernier, à l'ensemble des seniors inscrits pour leur faire part des dispositifs mis en place, d'une part pour le « plan Canicule » et d'autre part pour le dispositif YES+.

23 personnes ont souhaité s'inscrire pour le plan Canicule. Ces personnes ont été contactées le mardi 1^{er} juillet au plus fort des chaleurs caniculaires. Elles nous ont toutes indiqué qu'elles allaient bien et nous ont remercié pour l'attention qui leur était portée.

Concernant le dispositif YES+, proposé par le conseil départemental des Yvelines, qui met en relation les seniors avec des jeunes en contrat civique, 10 personnes ont souhaité s'inscrire. Leurs coordonnées ont été transmises au conseil départemental afin qu'elles soient contactées.

5. Choix du prestataire pour les Colis de Noël

Par courrier en date du 28 mai, 6 sociétés ont été sollicitées pour nous faire des propositions de colis pour le Noël de nos seniors.

4 d'entre elles nous ont transmis une offre.

Ces offres se présentent telles que ci-dessous :

N° 1 LOU BERRET		N° 2 VALETTE	
COLIS 1 PERSONNE	15,00 € ttc	COLIS 1 PERSONNE	19,80 € ttc
Présentation valisette illustrée	oui	Présentation valisette illustrée	oui
260 colis	3 900,00 €	260 colis	5 148,00 €
COLIS COUPLE	20,00 € ttc	COLIS COUPLE	28,00 € ttc
Présentation valisette illustrée	oui	Présentation valisette illustrée	oui
130 colis	2 600,00 €	130 colis	3 640,00 €
COLIS DOUCEURS	6,90 € ttc	COLIS DOUCEURS	2,70 € ttc
120 colis	828,00 €	120 ballotins de chocolats	324,00 €
TOTAL TTC	7 328,00 €	TOTAL TTC	9 112,00 €

N° 3 FLEURONS DE LOMAGNE		N°4 CELLIER DU PÉRIGORD	
COLIS 1 PERSONNE 18,00 € ttc		COLIS 1 PERSONNE 21,60 € ttc	
Présentation valisette illustrée	oui	Présentation valisette illustrée	oui
260 colis	4 680,00 €	260 colis	5 616,00 €
COLIS COUPLE 25,00 € ttc		COLIS COUPLE 27,00 € ttc	
Présentation valisette illustrée	oui	Présentation valisette illustrée	oui
130 colis	3 250,00 €	130 colis	3 510,00 €
COLIS DOUCEURS 0 € ttc		COLIS DOUCEURS 4,55 € ttc	
120 ballotins de chocolats	1164 € ou 1 200 €	120 colis	546,00 €
TOTAL TTC	9 094 € ou 9 130 €	TOTAL TTC	9 672,00 €

CLASSEMENT DES PROPOSITIONS DES COLIS 2025

N°1 -	LOU BERRET	7 338,00 €
N°2 -	VALETTE	9 112,00 €
N°3 -	FLEURONS DE LOMAGNE	9 094 € ou 9 130 €
N°4 -	CELLIER DU PÉRIGORD	9 672,00 €

Après dégustation, les membres du conseil d'administration choisissent la société Cellier du Périgord au regard de la qualité gustative des produits.
Ils demandent toutefois s'il y aurait la possibilité de choisir cette société pour les colis 1 et 2 personnes et choisir la société Fleurons de Lomagne pour les colis douceurs.

Au regard de la demande de devis sollicitée auprès des différentes sociétés, la prestation concerne la livraison de colis 1 et 2 personnes ainsi que la livraison de colis douceurs. Il n'est donc pas envisageable d'effectuer une commande auprès de 2 sociétés différentes.

La séance est terminée à 12h15

Pour extrait et certifié conforme,

Houdan, le 4 septembre 2025

La secrétaire de séance
Anne COSTEDOAT

Le Vice-Président du CCAS
Julien BOURGOGNE